Image not found or type unknown

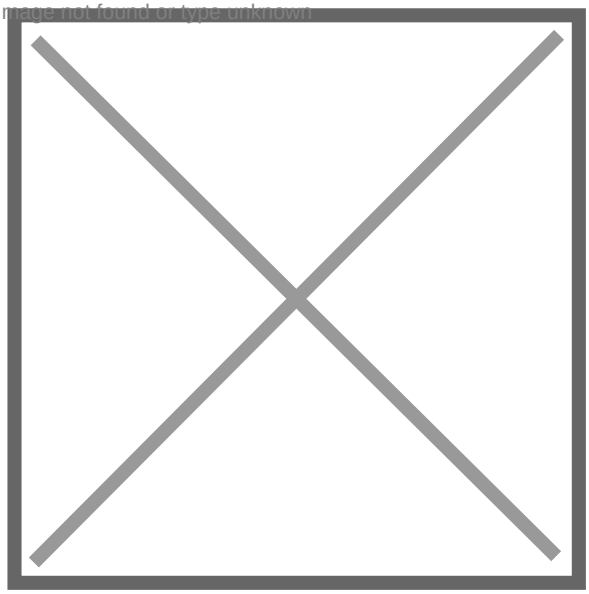

Indivision - manque une signature

Par **gaichoua**, le **29/01/2008** à **20:49**

Nos parents sont décédés et avons décidé de vendre la maison familliale qui se trouve en Haute-Marne et qui a trouvé preneur à un prix raisonnable il y a 4 ans. Or un des 7 frères et soeurs n'a pas voulu signer l'acte de vente chez le notaire. C'est alors que le notaire a proposé à nouveau en 2007 la maison à l'acheteur pour un prix réduit de 20% environ, la maison s'étant dégradée par les intempéries et la vétusté. Mais la mème personne de la fratrie s'oppose toujours à la vente, invoquant, il y 6 mois, son souhait d'acheter.
Cette personne a toujours eu des comportements "anormaux" et ne veut pas entendre raison.
Ses frères et soeurs dont je suis veulent se faire aider par un avocat pour pouvoir vendre la maison et les biens (bois et terrres agricoles) de cette indivision. Nous avons eu connaissance du partage judiciaire : est-ce la seule solution et est-elle valable dans ce cas? Qu'en pensez-vous?.
Cordialement.

Par **uschi**, le **11/02/2008** à **13:58**

il faut saisir un juge rapidement c'est le seul moyen de faire avancer les choses .votre frère joue sur le temps (baisse du prix alors que le marché immobilier augmente????)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés